

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée de l'unité de négociation
du Centre Académique Fournier
tenue le lundi 4 novembre 2024 à 15 h 10
au Centre académique Fournier (annexe)

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01.01** Que l'ordre du jour suivant soit adopté :
- 1- Adoption de l'ordre du jour
 - 2- Adoption d'un procès-verbal
 - 3- Procédures d'assemblées
 - 4- Demandes syndicales
 - 5- Vote du mandat de négociation
 - 6- Nomination des candidats pour le Comité de négociation
 - 7- Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

- 01.02** Que le procès-verbal de la 2^e Assemblée d'unité de négociation du Centre académique Fournier tenue le 22 août 2024 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 7 novembre 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

VOTE DU MANDAT DE NÉGOCIATION

- 01.03** Que l'Assemblée d'unité de négociation CAF mandate le Comité de négociation d'ouvrir la convention selon le scénario 1 du document AGF.2425.002 : ouverture complète.
- 01.04** Mandater le Comité de négociation en vue de comparer les conventions collectives d'écoles semblables à CAF.

NOMINATION DES CANDIDATS POUR LE COMITÉ DE NÉGOCIATION

- 01.05** Demande de reconsidération de l'ordre du jour afin d'ajouter un point « Recommandation pour la constitution du Comité de négociation » en sujets divers.

RECOMMANDATION POUR LA CONSTITUTION DU COMITÉ DE NÉGOCIATION

- 01.06** Que deux membres de représentants syndicaux soient ajoutés au Comité de négociation, soit un titulaire du primaire et un titulaire du secondaire/PFAE.

